

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 17 OCTOBRE 2019

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Charline FRAMMERY.

Secrétaire de la séance : -Mme Sylviane LARDEUR.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 26 Août 2019, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

- a. Le Permis de Construire pour la rénovation de la grange, rue du Stade doit être établi **par un architecte.**
- b. La pose **d'une ventilation à la salle d'Activités** par les Ateliers du Bléquin s'est élevée à 797.77€ T T C
- c. Après réalisation d'un métrage, la **longueur de la voirie communale** est de : **-17 104 mètres** et non 10 604m (dernière mesure retenue par la Préfecture). Un rectificatif sera donc effectué.
- d. Les travaux à réaliser par le Département pour lutter contre **les coulées de boue à l'entrée Est** du village sont en attente. Les propriétaires de la servitude ont donné leur accord à condition qu'il n'y ait pas d'emprise supplémentaire.

2) L'ordre du jour est relu :

A) Dissolution des syndicats des Eaux de la Vallée de la Hem et de la région d'ALQUINES, et Adhésion au SIDEALF : Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que les comités syndicaux Intercommunaux d'Adduction d'Eau potable de la vallée de la Hem et de la région d'ALQUINES ont demandé leur adhésion au SIDEALF à compter du 1^{er} Janvier 2020. Le comité syndical du SIDEALF a délibéré favorablement pour ces demandes dans sa séance du 10 Octobre 2019. Ces adhésions sont également subordonnées à l'accord des Conseils Municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet un avis favorable à l'adhésion de ces deux syndicats au SIDEALF.**

B) Sens Unique sur la rue des Tilleuls : Mr le Maire donne les **résultats du sondage** réalisé auprès des riverains de cette rue. 15 réponses ont été reçues : 5 refus pour 10 « Oui » dont 8 pour une circulation du N°1 au N°21 et 2 dans l'autre sens.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **de mettre la rue des Tilleuls en sens unique après le N°2 jusqu'au N°19. Mr et Mme A RETAUX, Mr et Mme J-M TARTARE, Mme L DELATTRE ne sont pas concernés par cette obligation.**

C) Prévention des Inondations : Il est donné lecture d'une demande du SmageAa qui souhaite dans le cadre de l'astreinte « Inondations » qui va du 15 Octobre au 31 Mars qu'un élu soit référent pour l'observation des champs d'Inondation contrôlée et événements divers.

Après délibération, **Mr C Tellier est nommé référent ; Mme C Morville sera suppléante.**

D) Projet « 1 000 Cafés » : Mr le Maire informe l'assemblée que la commune s'est inscrite au projet : « 1 000 cafés » qui a pour objectif de **redynamiser les communes rurales de moins de 3 500 habitants** en créant des cafés multi services. Il s'agit de concevoir le café comme un espace de convivialité multi-services. Les activités et services seront **adaptés aux besoins exprimés par les habitants.** Une aide pour l'agencement et l'aménagement du café pourrait être obtenue. La gestion serait assurée par un binôme, recruté localement.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet.

E) Questions diverses :

1. Ralentisseurs à Watterdal : Mr le Maire présente le devis de la Sté Ducrocq TP qui s'élève à 3 763.20€ TTC. Ce devis est accepté par l'assemblée. Une signalisation routière réglementaire sera mise en place.

2. Temps de Travail de la secrétaire de mairie : Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Fleury ne souhaite plus travailler dans la seconde mairie trop éloignée de son domicile. Considérant la charge importante de travail du secrétariat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le temps de travail de Mme Fleury secrétaire passera à **35 h à compter du 1^{er} Janvier 2020**.

3. Indemnités des Percepteurs : les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires sont accordées à Mme Malbranque (307.06€ Brut) et Mr Henneman (92.19€ Brut), percepteurs de la Trésorerie de Lumbres au cours de l'année 2019.

4. Diagnostic thermique Amiante au groupe scolaire : Celui-ci a été réalisé ce Mercredi 16 Octobre à la demande de l'Inspection Académique car le bâtiment a été construit avant 1997.

5. Fibre au groupe scolaire : Un devis de la Sté REPINFO est présenté. Il s'élève à :-7 200€ TTC. Cette dépense est refusée car beaucoup trop élevée. Mrs P H Avart et P Duval, conseillers, effectueront cette mise en place de la fibre.

6. Achat de bancs : Pour compléter l'aménagement des abords de l'école et de la mairie, Mr le Maire propose l'achat de trois bancs de couleur bleue, cet achat est accepté. Coût : -1 309 € TTC.

7. Mutuelle MOAT : La demande de celle-ci est lue par Mr Le Maire. Il est décidé de ne pas y donner suite.

8. Projet de Liaison douce : Mr le Maire présente le projet de la CCPL sur ce sujet. Il s'agit de faciliter le déplacement des habitants à pieds ou en vélo en toute sécurité. Le Conseil Municipal décide de s'y inscrire pour l'aménagement de la liaison **Bayenghem les S /Seninghem par la vallée de Liévin**.

Le Maire, C TELLIER.